

TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Décembre 2021 | N° 151

Parution trimestrielle

UN NOUVEAU BÂTIMENT COMMUNAL ET DU TEMPS POUR NOËL

Par Corinne Cipolla, Présidente



Qu'il passe trop vite ou, au contraire, qu'il nous paraisse une éternité, le temps ne se maîtrise pas. Il passe.

24 mois, c'est le temps qui s'est écoulé entre la pose de la première pierre en octobre 2019 et l'emménagement dans les nouveaux locaux de l'Administration en octobre 2021, auxquels s'ajoutent les mois pour

les travaux préparatoires et la réalisation de l'étage situé au niveau de la cour d'école.

9 ans, c'est le temps qui s'est écoulé entre l'acceptation du crédit d'engagement comprenant la réalisation du nouveau bâtiment communal, en 2012, et la mise en exploitation de ce nouveau bâtiment. Crédit comprenant également l'aménagement des places qui constituent maintenant la prochaine étape pour donner un nouveau visage au cœur de notre village.

20 ans, c'est le temps qui s'est écoulé entre les premières discussions pour la réalisation d'un parking et d'une nouvelle maison de Commune, dans le début des années 2000 à aujourd'hui.

24 mois, 9 ans, 20 ans, ça peut paraître long. Mais il me plaît de penser que c'est le temps qu'il aura fallu pour parvenir à un projet adapté aux besoins d'une commune qui atteindra bientôt les 5000 habitants. Et, comme le dit l'adage, « La patience est la mère des vertus ». Il aura donc fallu faire preuve de patience pour parvenir au terme de

ce chantier, mais les près de 500 personnes ayant participé aux portes ouvertes du 5 novembre dernier en sont arrivés à la conclusion que l'attente en valait la peine !

Un cadeau de Noël avant l'heure pour votre Administration qui bénéficie ainsi d'un bel outil de travail.

Alors, à leur tour, l'ensemble du personnel communal et le Conseil communal, vous souhaite de recevoir un cadeau pour Noël, mais pas un cadeau que vous retrouverez au pied du sapin, un précieux cadeau qui ne s'achète pas : du temps.

Du temps pour partager de beaux moments en famille ou entre amis, du temps pour vous reposer et vous ressourcer, du temps pour apprécier le temps qui passe et en profiter.

A toutes et tous nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Et nos meilleurs vœux vous accompagnent pour un très Joyeux Noël et une Heureuse Année 2022, au cours de laquelle nous vous souhaitons simplement de pouvoir prendre le temps.

BUDGETS 2022 ET PROJETS COMMUNAUX

Par Corinne Cipolla, Présidente

NOUVEAU PLAN COMPTABLE HARMONISÉ MCH2

L' introduction du nouveau plan comptable harmonisé MCH2 a rendu l'élaboration des budgets plus complexe. En effet, les dicastères ont dû être revus de même que les règles en matière d'amortissement. La limite d'activation des investissements est maintenant fixée à CHF 20'000.00, ce qui signifie qu'en-dessous de ces montants, tout doit être imputé dans le compte de résultats (anciennement fonctionnement). Ces changements très conséquents rendent difficile la comparaison avec les années précédentes. Il est probable que de nombreuses communes voient leurs indicateurs dans un premier temps être péjorés et il faudra plusieurs exercices comptables pour déterminer les objectifs à atteindre pour notre commune, notamment au niveau de la marge d'autofinancement.

Depuis plusieurs années, les services autofinancés (déchets, eau potable et eaux usées) sont en insuffisance de financement. Avec l'introduction du

nouveau plan comptable, ces insuffisances sont considérées comme une subvention de la part de la Commune et engendrent ainsi des coûts supplémentaires pour celle-ci. Il est donc indispensable d'adapter les taxes relatives à ces services afin de parvenir à un équilibre. Dans un premier temps, avec l'accord du Surveillant des prix SPR, dès le 1^{er} janvier 2022, la taxe de base sur l'élimination des déchets passera ainsi de CHF 65.00 à CHF 90.00 pour les ménages et les résidences secondaires/logements vacants. En effet, depuis l'entrée en vigueur du règlement communal sur la gestion des déchets en 2018, le service a enregistré 3 exercices déficitaires successifs, amenant ainsi l'avance au bilan aux financements spéciaux pour les déchets à CHF 279'685.00 au 31 décembre 2020. En parallèle, une analyse sera menée afin de contenir voire diminuer les charges de ce service. L'élaboration de nouveaux règlements sur l'eau potable et les eaux usées devraient quant à elle permettre d'adapter les taxes aux coûts actuels réels de ces services.

BUDGET 2022 MUNICIPALITÉ

Plusieurs projets étant en cours sur notre territoire, le budget d'investissement 2022 reste relativement élevé, même si, avec la fin du chantier de la maison de Commune, il est en nette baisse par rapport à 2021. Près de CHF 2 mio sont ainsi prévus pour des aménagements au centre de notre village (places communales, cour d'école, etc.). CHF 550'000.00 serviront au démarrage de la réfection de l'ancienne maison de commune, tandis que plus de CHF 650'000.00 seront consacrés à des travaux de réfection de nos nombreux bâtiments communaux. Des investissements indispensables pour maintenir des infrastructures de qualité et répondre aux exigences légales de plus en plus nombreuses. Parmi les réfections prévues, il faut compter celle des locaux de l'Office de tourisme de Morgins pour un montant de CHF 200'000.00, dont la réalisation a dû être avancée à 2022 en raison du brigandage survenu en octobre dernier. A cela s'ajoutent des montants conséquents pour l'entretien de notre réseau routier (plus de CHF 700'000.00) et de notre réseau d'eau et d'égouts (près de CHF 1 mio) ainsi que plusieurs montants pour les travaux de révision de notre plan de zone, la mise en œuvre d'une planification énergétique territoriale, l'amélioration de nos infrastructures de sports et loisirs, tant à Troistorrents qu'à Morgins, ou encore

l'aménagement et la mobilité du village de Morgins. Le Conseil communal propose ainsi un budget d'investissements 2022 de CHF 6.5 mio, sensiblement similaire aux comptes 2020.

Au niveau du compte de résultats, avec un total de CHF 24 mio, il se voit augmenté de 2.7 % par rapport à celui de 2021. Ceci peut s'expliquer en partie par la comptabilisation de tous les investissements de moins de CHF 20'000.00 imputés dans ce compte ainsi que par les montants liés à la mise en exploitation de la maison de Commune, avec une estimation des coûts totaux à plus de CHF 120'000.00, et la mise en activité de MobiChablais représentant une augmentation d'environ CHF 200'000.00 sur les frais de transport. Certains services ayant dû être renforcés pour répondre à une charge de travail croissante et à des exigences de plus en plus élevées, les charges du personnel sont également en augmentation, de même que les charges de transferts comme les subventions et les participations aux collectivités publiques. Toutefois, une économie de CHF 731'000.00 est faite sur les amortissements du patrimoine administratif en raison des nouveaux taux appliqués. Au final, le budget 2022 de la Municipalité prévoit un déficit de CHF 174'850.00 et une marge d'autofinancement de CHF 3.2 mio, proche de celle du budget 2021.

BUDGET 2022 BOURGEOISIE

Les comptes de la Bourgeoisie ont également dû être adaptés au nouveau plan comptable harmonisé MCH2 avec les mêmes conséquences que pour ceux de la Municipalité.

Pour la Bourgeoisie, le budget d'investissement est relativement élevé, avec un montant prévu de CHF 545'000.00, subventionné à hauteur de CHF 177'500.00. Celui-ci comprend les frais liés à l'entretien des routes et des bâtiments, à l'acquisition de véhicules, aux études pour la réfection des bâtiments ainsi que pour l'agrandissement du couvert de la place de travail du dépôt forestier du Pas.

Le budget du compte de résultats prévoit également des charges supérieures au budget 2021 avec un total de CHF 2.1 mio. Ceci s'explique par la nouvelle

politique d'amortissement exigée par l'introduction du MCH2, avec notamment un amortissement imposé de 35% pour les véhicules, soit un montant de CHF 189'000.00 pour 2022, par une légère augmentation des frais liés au personnel et par le début des travaux d'assainissement du stand tir de Morgins situé sur des terrains bourgeoisiaux. La part de ce qui pourrait être réalisé en 2021 a été estimée à CHF 150'000.00, avec une participation communale à hauteur de CHF 50'000.00. Une participation cantonale et fédérale ainsi que de la société de tir aux pigeons sera versée une fois l'ensemble des travaux terminés.

Au final, le budget 2022 de la Bourgeoisie présente un déficit de CHF 155'470.00, inférieur au budget 2021. La marge d'autofinancement de CHF 108'030.00 est quant à elle en augmentation par rapport au budget 2021.

PROJETS COMMUNAUX

Activation de la place éphémère de Morgins, ouverture de la passerelle de Troistorrents aux promeneurs ou encore mise en service de la nouvelle maison de Commune, de nombreux projets d'envergure ont ponctué l'année écoulée. Dans le courant de l'automne, le réservoir du Géant à Morgins ainsi que la liaison entre les réseaux d'eau de Troistorrents et Chenarlier, via la passerelle, ont été mis en service, améliorant ainsi considérablement notre réseau d'eau. Et au moment où ces lignes sont écrites, il est également prévu que les travaux sur le réservoir de Chenarlier soient terminés avant Noël, de même que les bassins de rétention destinés à éviter les débordements de la Tseudanne à Morgins. De gros chantiers communaux ont ainsi pu être achevés en 2021. Celui lié à la sécurisation de la Vièze est quant à lui réalisé à presque 90% et pourra être finalisé dès que la météo permettra la reprise des travaux.

En 2022, l'aménagement du centre du village de Troistorrents devrait se poursuivre avec l'aménagement définitif du rond-point de la Tine, prévu au printemps prochain, ainsi que l'aménagement de la cour d'école. Etant donné l'étude qui va être lancée pour la réfection et l'éventuel agrandissement du bâtiment scolaire, l'aménagement de la cour se fera dans un premier temps de manière à pouvoir être évolutif. Un terrain multisport et différents éléments de mobilier seront installés afin de donner vie à cet espace tout en lui permettant d'avoir à la fois une fonction de cour d'école et de place de fête. L'aménagement de la place devant le nouveau bâtiment communal ainsi que ses abords seront réalisés dès que les travaux prévus par le Canton pour la traversée du village seront définis. La mise en place des zones de stationnement de courte durée en surface, destinée à favoriser les commerces, permettra quant à elle de mettre en exploitation de manière payante le parking de la Tine dans le courant du premier semestre 2022.

En parallèle, du côté de Morgins, le projet « Morgins demain » se poursuivra avec l'activation de la place éphémère pour les prochaines saisons d'hiver et d'été, les ateliers citoyens qui auront lieu au printemps et la poursuite des travaux en vue de l'élaboration d'un projet définitif d'aménagement et d'un plan d'actions pour les années à venir également en matière de mobilité et d'infrastructures sportives et de loisirs.

Depuis le début de la législature, le Conseil communal travaille à l'élaboration de ce qu'il a choisi d'appeler son « Plan directeur 2030 ». Il s'agit là d'un outil de pilotage destiné à permettre aux conseils communaux successifs d'assurer le suivi de leurs projets, de fixer les priorités et de planifier au mieux les investissements. Pour cela, le Conseil communal a défini des axes stratégiques, c'est-à-dire les thématiques sur lesquels il lui semble nécessaire de travailler. Il doit maintenant fixer les objectifs stratégiques pour chacun de ces axes ainsi que les actions à mener qui en découlent. Une fois finalisé, ce document vous sera présenté en détails.



BUDGET 2022 › MUNICIPALITÉ

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

CHIFFRES CLÉS

Marge d'autofinancement
3'200'700

Résultat (excédent de charges)
174'850

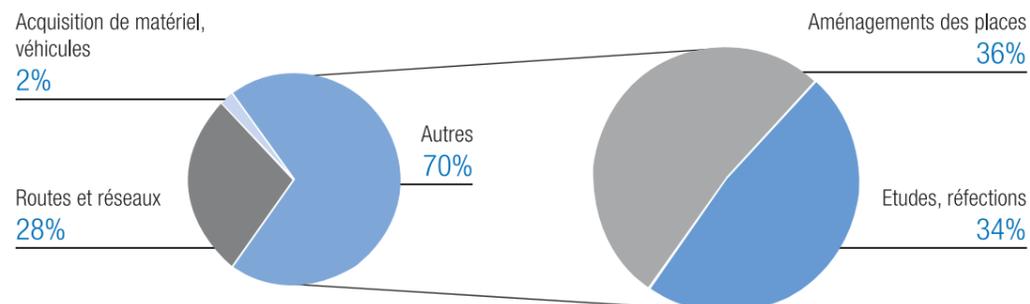
Investissements nets
6'491'400

Insuffisance de financement
3'290'700

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- 20'203'350	18'902'310	18'415'685
Revenus financiers	+ 23'404'050	22'355'968	22'507'328
Marge d'autofinancement	= 3'200'700	3'453'658	4'091'644
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement	+ 3'200'700	3'453'658	4'091'644
Amortissements planifiés	- 3'836'400	4'559'945	4'142'740
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 64'100	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 524'950	110'300	83'390
Excédent de charges	= 174'850	995'987	-
Excédent de revenus	= -	-	32'294
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ 6'863'500	11'125'500	6'771'785
Recettes	- 372'100	679'055	433'045
Investissements nets	= 6'491'400	10'446'445	6'338'740
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement	+ 3'200'700	3'453'658	4'091'644
Investissements nets	- 6'491'400	10'446'445	6'338'740
Insuffisance de financement	= 3'290'700	6'992'787	2'247'096

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'530'000	-	5'160'000	-	3'444'464	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	207'000	136'600	62'200	17'155	112'023	61'530
2 Formation	375'000	15'000	145'000	15'000	15'750	15'033
3 Culture, sports et loisirs, église	775'000	25'000	475'000	-	204'265	-
4 Santé	-	-	4'300	-	5'114	-
5 Prévoyance sociale	80'000	-	49'000	-	18'982	-
6 Trafic et télécommunications	1'806'500	-	1'065'000	-	118'376	10'000
7 Environnement et aménagement du territoire	1'480'000	195'500	3'945'500	638'400	2'696'439	346'483
8 Economie publique	610'000	-	219'500	8'500	156'370	-
Total des dépenses et recettes	6'863'500	372'100	11'125'500	679'055	6'771'785	433'045
Excédent de dépenses	6'491'400	-	10'446'445	-	6'338'740	-



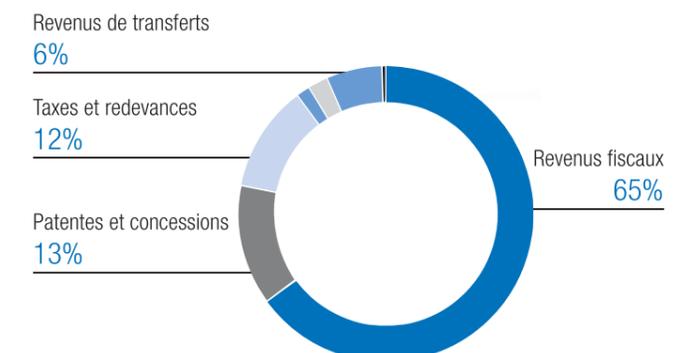
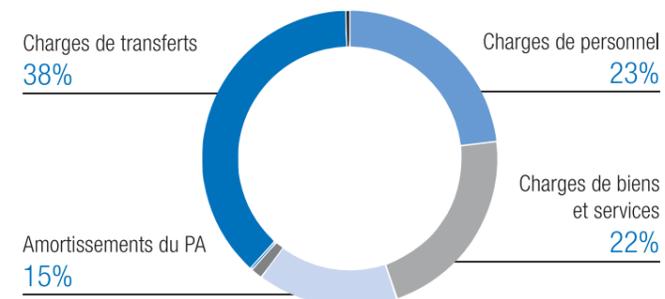
COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

Les budgets présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2'962'100	97'900	2'751'200	112'500	2'373'458	93'842
1 Ordre et sécurité publics, défense	1'700'800	495'200	1'616'145	487'382	1'346'811	373'973
2 Formation	4'500'700	346'450	4'377'760	334'100	4'502'001	515'151
3 Culture, sports et loisirs, église	1'530'950	64'500	1'542'500	62'500	1'535'796	57'072
4 Santé	640'050	29'500	624'800	25'200	638'133	28'944
5 Prévoyance sociale	2'501'500	762'700	2'438'100	742'500	2'403'674	707'802
6 Trafic et télécommunications	3'931'750	131'200	3'755'500	122'200	3'660'086	71'166
7 Environnement et aménagement du territoire	3'477'700	2'644'050	3'414'100	1'980'400	3'339'933	2'119'352
8 Economie publique	2'234'300	1'145'800	2'271'050	1'113'900	2'138'166	1'194'999
9 Finances et impôts	624'000	18'211'700	671'100	17'485'586	620'367	17'428'417
Total des charges et revenus	24'103'850	23'929'000	23'462'255	22'466'268	22'558'424	22'590'718
Excédent de charges	-	174'850	-	995'987	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	32'294	-

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	5'581'400	-	4'949'750	-	4'803'797	-
Charges de biens et services	5'226'450	-	4'714'660	-	4'768'703	-
Amortissements du PA	3'703'900	-	4'435'645	-	4'000'000	-
Charges financières	302'900	-	338'500	-	343'774	-
Attribution aux fonds et financements spéciaux	64'100	-	-	-	-	-
Charges de transferts	9'122'100	-	8'911'000	-	8'556'779	-
Imputations internes	103'000	-	112'700	-	85'371	-
Revenus fiscaux	-	15'531'800	-	14'990'900	-	15'805'644
Patentes et concessions	-	3'155'000	-	3'072'400	-	2'166'324
Taxes et redevances	-	2'796'500	-	2'542'250	-	2'643'712
Revenus financiers	-	362'000	-	278'600	-	261'228
Prélèvement sur fonds et financements spéciaux	-	524'950	-	110'300	-	83'390
Revenus de transferts	-	1'455'750	-	1'359'118	-	1'545'049
Imputations internes	-	103'000	-	112'700	-	85'371
Total des charges et revenus	24'103'850	23'929'000	23'462'255	22'466'268	22'558'424	22'590'718
Excédent de charges	-	174'850	-	995'987	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	32'294	-



BUDGET 2022 > BOURGEOISIE

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- 1'868'870	1'731'370	1'643'668
Revenus financiers	+ 1'976'900	1'799'200	2'010'933
Marge d'autofinancement	= 108'030	67'830	367'265
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement	+ 108'030	67'830	367'265
Amortissements planifiés	- 263'500	273'000	281'848
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- -	- -	53'675
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ -	- -	- -
Excédent de charges	= 155'470	205'170	- -
Excédent de revenus	= - -	- -	31'742
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ 545'000	100'000	297'848
Recettes	- 177'500	- -	344'000
Investissements nets	= 367'500	100'000	- -
Investissements nets (négatifs)	= - -	- -	46'152
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement	+ 108'030	67'830	367'265
Investissements nets	- 367'500	100'000	- -
Investissements nets (négatifs)	+ - -	- -	46'152
Insuffisance de financement	= 259'470	32'170	- -
Excédent de financement	= - -	- -	413'417

CHIFFRES CLÉS

Marge d'autofinancement
108'030

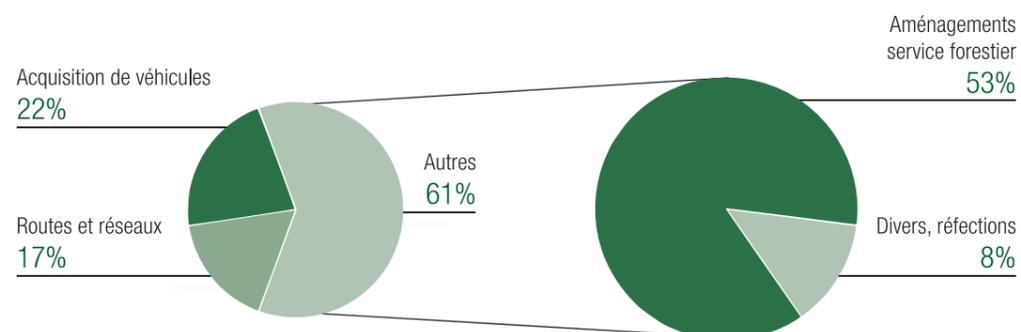
Résultat (excédent de charges)
155'470

Investissements nets
367'500

Insuffisance de financement
259'470

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	70'000	10'000	70'000	-	67'369	339'000
8 Economie publique	475'000	167'500	30'000	-	230'479	5'000
Total des dépenses et recettes	545'000	177'500	100'000	-	297'848	344'000
Excédent de dépenses	-	367'500	-	100'000	-	-
Excédent de recettes	-	-	-	-	46'152	-

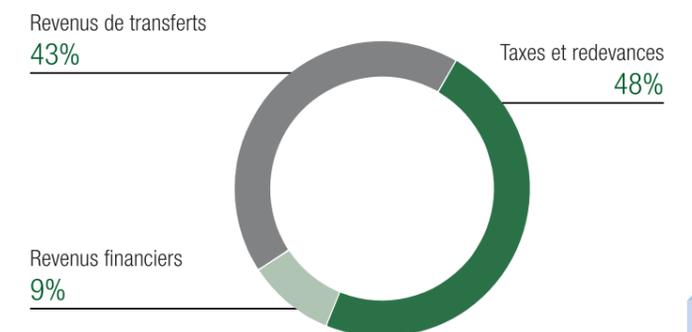
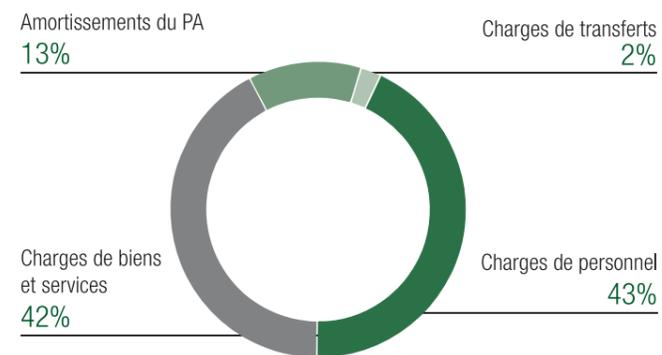


COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	149'400	-	224'500	-	197'273	19
8 Economie publique	1'982'970	1'801'900	1'774'870	1'650'000	1'687'497	1'868'231
9 Finances et impôts	-	175'000	5'000	149'200	94'421	142'683
Total des charges et revenus	2'132'370	1'976'900	2'004'370	1'799'200	1'979'191	2'010'933
Excédent de charges	-	155'470	-	205'170	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	31'742	-

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES NATURES

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	920'900	-	872'700	-	798'470	-
Charges de biens et services	900'170	-	808'670	-	705'299	-
Amortissements du PA	263'500	-	273'000	-	281'848	-
Charges financières	-	-	5'000	-	94'421	-
Attribution aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	53'675	-
Charges de transferts	47'800	-	45'000	-	45'478	-
Taxes et redevances	-	946'000	-	859'000	-	1'043'131
Revenus financiers	-	188'800	-	162'200	-	132'245
Prélèvement sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Revenus de transferts	-	842'100	-	778'000	-	835'557
Total des charges et revenus	2'132'370	1'976'900	2'004'370	1'799'200	1'979'191	2'010'933
Excédent de charges	-	155'470	-	205'170	-	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	31'742	-



EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 15 JUIN AU 25 OCTOBRE 2021

SERVICE DES BÂTIMENTS PUBLICS - ENGAGEMENTS

Afin d'anticiper la réduction de taux d'activité d'un collaborateur et un futur départ à la retraite ainsi que de faire face à l'augmentation de la charge de travail, notamment avec la mise en service du nouveau bâtiment communal, le Conseil communal accepte les engagements suivants au sein du service des bâtiments publics :

- › Conversion du contrat à durée déterminée (CDD) en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) de Monsieur Steven Perez dès le 1^{er} août 2021.
- › Engagement de Monsieur Vincent Andres au poste d'agent d'exploitation (100%) dès le 1^{er} août 2021.
- › Engagement de Monsieur Raymond Monnet au poste d'aide agent d'exploitation (100%) dès le 1^{er} novembre 2021.
- › Engagement de Madame Isabelle Champ au poste d'auxiliaire de nettoyage avec date d'entrée en fonction au 17 août 2021.

RÉGION DENTS DU MIDI WORLD CUP - DEMANDE AUTORISATION DE PASSAGE

Le Conseil communal accorde l'autorisation pour l'organisation des compétitions de ski alpinisme (épreuve de Coupe du Monde) sur le territoire communal du 27 au 29 janvier 2022.

18^{ÈME} RALLYE DU CHABLAIS - DEMANDE DE FERMETURE DE ROUTE

Comme les années précédentes, le Conseil communal accorde l'autorisation pour le passage du Rallye du Chablais sur le territoire communal du 2 au 4 juin 2022, en mentionnant que les frais de remise en état et dégâts éventuels seront à la charge de l'organisateur.

RECONNAISSANCE SOCIÉTÉ LOCALE - ATELIERS DANSE TROISTORRENTS

Le Conseil communal accepte la demande de reconnaissance comme société locale à « Ateliers Danse Troistorrents » qui a pour objectif de dispenser des cours de danse à ses membres.

CRÈCHE-NURSERIE-UAPE LE PARACHUTE - ENGAGEMENTS

- › Afin de pallier le départ d'une collaboratrice, le Conseil communal accepte d'engager à durée déterminée Madame Sandra Stubenvoll au poste d'éducatrice ASE au taux d'activité de 90% du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022.
- › Il accepte également d'engager à durée déterminée Madame Erika Fialho Meninas au poste de stagiaire à la crèche-nursérie au taux d'activité de 100% du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022.

ADHÉSION MOBICHABLAIS

Le Conseil communal accepte l'offre du comité de pilotage de MobiChablais pour la mise en place des lignes 108 et 109 de MobiChablais, entre Propéraz, le village et Chenarlier, dès le 12 décembre 2021, avec un renforcement des lignes aux heures de pointe pour absorber le trafic scolaire, pour un montant estimé de CHF 561'029.00 HT annuel, auquel s'ajoute un montant unique de CHF 112'206.00 HT comme participation aux investissements. Le coût actuel moyen de la desserte scolaire s'élevant à près CHF 400'000.00, le montant supplémentaire pour la mise en place de cette nouvelle offre de transport public pour notre population est de moins CHF 200'000.00. Une solution pour le transport scolaire du secteur de la route Forestière sera discutée en parallèle et une réflexion sera menée afin de déterminer la possibilité d'offrir la gratuité de l'ensemble des transports en commun à tous les enfants scolarisés sur le territoire communal.

ADJUDICATION GOUDRONNAGE PLACE DE MORGINS ET ROUTE DU MARZOLET

Le Conseil communal adjuge les travaux de goudronnage de la Place de Morgins et de la route du Marzolet à l'entreprise Sabeco SA pour le montant de CHF 44'941.55 TTC.

REMPACEMENT LINDNER TRAVAUX PUBLICS - ADJUDICATION

Le Conseil communal accepte l'offre de l'entreprise Terrettaz & Fils Vollèges SA pour le montant de CHF 232'000.00 TVA incluse pour le remplacement du véhicule Lindner des travaux publics avec reprise de l'ancien véhicule. Le nouveau véhicule ne pourra être livré qu'au printemps 2022 (sous réserve d'un délai supplémentaire dû à la situation sanitaire).

REMPACEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE SECTEUR PROPÉRAZ - ADJUDICATIONS

Dans le cadre du remplacement de la conduite d'eau potable du secteur de Propéraz, le Conseil communal adjuge les travaux aux entreprises suivantes, selon la procédure de gré à gré concurrentiel :

- › Génie civil à Alain Moret SA pour le montant de CHF 106'726.40 TTC.
- › Appareillage à Ecœur Frères SA pour le montant de CHF 49'699.95 TTC.

CHAMPIONNATS DU MONDE VTT 2025

Le Conseil communal confirme son soutien à l'organisation de l'épreuve de Downhill lors des Championnats du Monde VTT 2025 et accepte qu'un montant de CHF 40'000.00 soit inscrit au budget de 2021 à 2025. Le Conseil communal accepte que Mme Sarah Wasser-Joris représente la Commune dans l'advisory board et que le futur coordinateur sport et loisirs participe pour la Commune au comité local d'organisation.

ULTRAFILTRATION RÉSERVOIR DE CHENARLIER - ADJUDICATIONS

Dans le cadre de l'extension et l'installation d'une système d'ultrafiltration au réservoir de Chenarlier, le Conseil communal adjuge les travaux aux entreprises suivantes, selon la procédure de gré à gré concurrentiel :

- › Appareillage à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl pour le montant de CHF 54'606.27 TTC.
- › Déshumidification à l'entreprise Soagesmat SA pour le montant de CHF 8'788.30 TTC.
- › Ventilation à l'entreprise Soagesmat SA pour le montant de CHF 9'003.70 TTC.
- › Serrureries métalliques à l'entreprise Christian Rouiller SA pour le montant de CHF 15'898.65 TTC.

LA TSEUDANNE - CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉTENTION - ADJUDICATIONS

Dans le cadre de la construction des bassins de rétention à Morgins, le Conseil communal adjuge les travaux aux entreprises suivantes, selon la procédure de gré à gré concurrentiel :

- › Génie civil à l'entreprise Sabeco SA pour le montant net de CHF 357'817.10.
- › Fourniture de matériel à l'entreprise Canplast SA pour l'emplacement «Place de la Patinoire» à un montant de CHF 30'059.02 TTC et pour l'emplacement «Place du Corbeau» à un montant de CHF 166'953.63 TTC.

ALPAGE DE FÉCON - RECONSTRUCTION D'UN GRENIER - ADJUDICATION

Le Conseil communal adjuge les travaux pour les fondations en béton nécessaires à la reconstruction du grenier de l'alpage de Fécon à l'entreprise Renevier Maçonnerie pour le montant de CHF 25'147.00 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

SÉCURITÉ - ENGAGEMENT PATROUILLEUR SCOLAIRE

Afin de compléter l'équipe des patrouilleurs scolaires, le Conseil communal accepte l'engagement de Madame Jacqueline Bonzon avec entrée en fonction au 1^{er} septembre 2021.

CERTIFICATION VALAIS EXCELLENCE

Le Conseil communal accepte l'offre de la société QualiTest à Sion pour un accompagnement en vue d'une certification Valais Excellence, comprenant les normes ISO 9001 et 14001. La forme de cet accompagnement (individuel, en groupe ou en groupe «allégé» avec un suivi individuel renforcé) sera définie en fonction de la décision d'autres communes participantes.

COORDINATEUR SPORT ET LOISIRS - ENGAGEMENT À 80%

Afin de gérer les projets et événements communaux dans le domaine du sport et des loisirs, de garantir l'entretien et le développement de nos infrastructures ainsi que des itinéraires dédiés à la mobilité de loisirs et de répondre aux exigences, notamment légales, grandissantes dans ce domaine, le Conseil communal accepte d'engager Monsieur Tobias Donnet au poste de coordinateur sport et loisirs au taux d'activité de 80% avec une date d'entrée en service au 1^{er} novembre 2021.

MESURES COVID-19 - SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Afin de soutenir son économie locale, le Conseil communal :

- › Valide la réduction de 25% du tarif des taxes déchets pour les entreprises concernant la facturation 2021.
- › Renonce à l'encaissement des locations pour les terrasses pour 2021.
- › Maintient la suspension de l'encaissement des loyers commerciaux jusqu'à nouvel avis.

ENGAGEMENT COLLABORATRICE TECHNIQUE «CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE»

Pour pallier la charge de travail en constante augmentation du Service des constructions et de l'aménagement du territoire, le Conseil communal accepte d'engager Madame Merry Morand au poste de collaboratrice technique au taux d'activité de 100% avec une date d'entrée en service au 1^{er} décembre 2021.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COMMUNALE - MANDAT CREM ET NOMINATION MEMBRE EXPERT

Le Conseil communal accepte l'offre du Centre de Recherches Énergétiques et Municipales (CREM) d'un montant de CHF 13'650.00 HT pour un accompagnement destiné à permettre de définir la politique énergétique communale et, en particulier dans un premier temps, de valider la planification énergétique territoriale nécessaire dans le cadre de la révision du PAZ et de définir les éventuels éléments à ajouter au futur RCCZ.

Ce travail sera intégré au cahier des charges de la Commission énergie. Dans ce cadre, le Conseil communal valide la nomination de Samuel Claret comme citoyen expert au sein de cette commission.

CHARGÉE DE PROJETS CULTURELS - ENGAGEMENT À 60 %

En remplacement de la titulaire actuelle qui quittera ses fonctions au 31 décembre 2021, le Conseil communal accepte d'engager Madame Aurélie Compagnini au poste de chargée de projets culturels au taux d'activité de 60% avec une date d'entrée en service au 1^{er} décembre 2021.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE DANS LA VALLÉE D'ILLIEZ

Le Conseil communal accepte de mettre en place une animation socioculturelle pour les trois communes de la vallée d'Illiez et décide d'inscrire au budget 2022 un montant de CHF 33'000.00. Une participation cantonale à hauteur de CHF 30'000.00 pendant 3 ans pourrait être allouée pour ce projet.

TARIFS DES AMENDES POUR NON-RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Le Conseil communal approuve la nouvelle liste des tarifs des amendes pour non-respect du règlement communal sur la gestion des déchets. Cette liste sera publiée sur le site internet communal, sous la rubrique « Gestion des déchets ».

PATINOIRE À MORGINS

Le Conseil communal autorise la mise en place de la patinoire pour la période du 30 octobre 2021 au 3 avril 2022 au centre sportif de Morgins. Un plan de protection Covid sera soumis à l'OCVS en temps voulu.

PERSONNEL COMMUNAL

Afin d'assurer la qualité des prestations destinées à sa population, près de 90 collaboratrices et collaborateurs s'activent, tous secteurs confondus, au sein de votre administration. Dorénavant, chaque année, dans l'édition de décembre, nous revenons sur les points forts de l'année écoulée pour notre personnel communal : arrivées, départs, jubilés ou encore nouveaux diplômés. Et afin de vous faire connaître la variété des activités assurées par notre personnel communal, un petit article sera consacré à l'un ou l'autre secteur. Pour cette première, c'est la responsable de ce journal, Laura Liniger, chargée de communication et collaboratrice administrative, qui nous partage la vision qu'elle porte sur sa fonction.

LA COMMUNICATION EST INDISPENSABLE, JAMAIS SUFFISANTE

Par Laura Liniger, chargée de communication

Lancée dans le bain de la communication en septembre 2020, c'est quelques mois plus tard, après une formation riche en enseignements mais compliquée par la situation sanitaire, que tout a enfin pris sens. Ecrire pour écrire ne sert à rien. Il faut transmettre quelque chose, donner à vos lecteurs l'envie de continuer à suivre vos paroles. Choisir les mots, les mots justes, les mots que tout le monde peut comprendre, tel est le défi. Tout cela ne s'improvise pas et c'est un apprentissage quotidien pour arriver à l'article parfait (enfin s'il existe).

Ecrire, lire, relire, puis faire relire. L'écriture est un vrai challenge. Est-ce que cette phrase parlera à tout le monde ? Et si à la troisième ligne les lecteurs ont déjà abandonné ? Cette remise en question permanente donne l'envie de se dépasser, de se remettre en question pour satisfaire les lecteurs. Satisfaire les lecteurs, c'est exactement ce que la Commune souhaite pour ses citoyens. Par notre journal communal, notre site internet ou encore notre page Facebook, nous voulons faire preuve de transparence envers vous et vous informer, en temps réel, de la vie quotidienne de notre territoire. Une

publication Facebook pour annoncer le lancement du projet de «Morgins Demain». Un «post» sur notre site internet pour vous informer des nouvelles directives en vigueur. Un article dans le journal pour parler de la vie associative de notre commune. Autant de supports de communication qui permettent de rapprocher les habitants de l'Administration. Parce que la vie dans la commune, c'est vous qui la créez.

Collaborer à l'organisation des événements communaux, assurer la communication interne ou encore gérer les différents supports de communication communaux, autant de tâches qui rendent la fonction de chargée de communication captivante.

Un travail de longue haleine qui, nous l'espérons, porte ses fruits. Nous voulons imaginer ce petit moment de joie en découvrant, chaque trimestre, ce journal dans votre boîte aux lettres. Nous voulons imaginer votre plaisir à tourner ces pages de papier et découvrir les nombreux sujets abordés. Soyez-en sûr(e)s, nous redoublerons d'efforts pour améliorer chaque jour la communication de la Commune et vous faire participer pleinement à la vie administrative.

JUBILÉS : DES ANNÉES DE SERVICE, ÇA SE FÊTE !

Plusieurs jubilés ont été célébrés durant cette année dans nos différents services communaux :



De gauche à droite : Eric Donnet-Monay, Line Peneveyre, Jean-Beat Merz, Sébastien Martenet

15 ANS D'ACTIVITÉ

- › Sébastien Martenet, Spécialiste de la sécurité au travail et protection de la santé

10 ANS D'ACTIVITÉ

- › Eric Donnet-Monay, Secrétaire communal
- › Jean-Beat Merz, Chef du service technique
- › Line Peneveyre, Collaboratrice au service des finances et des contributions

Nous leur adressons nos chaleureux remerciements pour leur engagement au service de la collectivité.

MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL ET BOURGEOISIAL

ARRIVÉES

Janvier 2021

- › **Steven PEREZ**, service des bâtiments (CDD jusqu'au 31.7. puis CDI)

Mars 2021

- › **Sonia GUGLER**, structure d'accueil

Avril 2021

- › **Monia DEFAGO**, structure d'accueil (CDD)

Août 2021

- › **Vincent ANDRES**, service des bâtiments
- › **Morgane AVANTHAY**, structure d'accueil (apprentissage)
- › **Chloé FAHRNI**, structure d'accueil (en formation)
- › **Sandra STUBENVOLL**, structure d'accueil (CDD)
- › **Erika FIALHO MENINAS**, structure d'accueil (stagiaire CDD)

Septembre 2021

- › **Danièle UDRESSY**, administration générale (CDD)

Octobre 2021

- › **Gilbert BRUCHEZ**, agent en information documentaire (CDD)

Novembre 2021

- › **Tobias DONNET**, coordinateur sport et loisirs
- › **Raymond MONNET**, service des bâtiments

Décembre 2021

- › **Merry MORAND**, service des constructions
- › **Aurélié COMPAGNINI**, chargée de projets culturels

DÉPARTS

Février 2021

- › **Dasarta RACAJ**, structure d'accueil (CDD)

Mars 2021

- › **Fanny MOSIMANN**, structure d'accueil
- › **Carine TISSIER LALANNE**, structure d'accueil

Avril 2021

- › **Patrick CHATELAN**, service des bâtiments

Novembre 2021

- › **Sonia GUGLER**, structure d'accueil

Décembre 2021

- › **Celia Bertagna**, chargée de projets culturels et agent en information documentaire

PERSONNEL AUXILIAIRE - ARRIVÉES

Mars 2021

- › **Damien COLOMBARI**, service forestier (CDD)

Mai 2021

- › **Yohan LOVEY**, service forestier (CDD)
- › **Thibaud LUGON**, service forestier (CDD)

Août 2021

- › **Lucie DEGRADA**, animatrice Escapelife
- › **Ornella LUNGI AMBLET**, animatrice Escapelife
- › **Eric MAIRET**, animateur Escapelife
- › **Isabelle CHAMP**, auxiliaire de nettoyage

Septembre 2021

- › **Jonathan MERZ**, service des finances (CDD)
- › **Jacqueline BONZON**, patrouilleuse scolaire

Novembre 2021

- › **Lukas ACKERMANN**, patrouilleur scolaire

PERSONNEL AUXILIAIRE - DÉPARTS

Mars 2021

- › **Ariane CREPIN**, auxiliaire de nettoyage

Octobre 2021

- › **Gilda LATTION**, auxiliaire de nettoyage

Novembre 2021

- › **Damien COLOMBARI**, service forestier (CDD)
- › **Yohan LOVEY**, service forestier (CDD)
- › **Thibaud LUGON**, service forestier (CDD)

CDD = contrat à durée déterminée. CDI = contrat à durée indéterminée

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collaborateurs et une belle suite à celles et ceux qui nous quittent.

NOTRE PERSONNEL COMMUNAL SE FORME

- › **Laura Liniger** a obtenu son CAS Rédaction stratégique en communication en mai 2021.

- › **Corinne Dubosson** (crèche), **Joana Marques Ferreira** (crèche), **Line Peneveyre** (finances) et **Eric Donnet-Monay** (Secrétaire communal), ont achevé la formation destinée aux formateurs en entreprise leur permettant ainsi d'accompagner et encadrer de manière professionnelle nos apprentis-e-s.

- › Après 3 ans de formation dans la structure de la crèche-nursérie-UAPE Le Parachute, **Mélanie Gillibert** a obtenu en juin son diplôme d'éducatrice de l'enfance.

- › **Sébastien Martenet** a obtenu en octobre 2021 son brevet fédéral de Spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Toutes nos félicitations à ces personnes pour leur diplôme.

CONVOCAATION

Sous réserve des restrictions sanitaires liées à la COVID-19



ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

Lundi 13 décembre 2021 à 18h

Salle polyvalente de Troistorrents



ASSEMBLÉE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

Lundi 13 décembre 2021,
à la suite de l'Assemblée primaire communale

Salle polyvalente de Troistorrents

La convocation officielle, l'ordre du jour détaillé de ces Assemblées et les procès-verbaux des dernières Assemblées sont consultables aux piliers publics et sur le site internet www.troistorrents.ch.

Le certificat COVID n'est pas nécessaire pour accéder aux Assemblées primaires mais le port du masque ainsi que le respect des gestes barrières sont obligatoires.

A l'issue des Assemblées, un apéritif organisé par les Commissions intégration et droit de cité & jeunesse, santé et affaires sociales vous sera offert sur la place devant la maison de Commune dans le cadre des Fenêtres de l'Avent.

Veillez prendre note qu'exceptionnellement, l'horaire de l'Assemblée a été avancé à 18h.

Tout comme l'Administration, le pilier public a lui aussi déménagé. Dorénavant, retrouvez les publications sur les écrans du nouveau bâtiment communal.

NOUVEAUX HORAIRES

Qui dit changement de locaux, dit changement de fonctionnement au sein de notre Administration. Depuis le 2 novembre, dans le but de mieux vous servir, les horaires des guichets et des téléphones ont été adaptés :

GUICHETS	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 10h00	Fermé
Mardi	Fermé	14h00 - 18h00
Mercredi	08h00 - 10h00	14h00 - 17h00
Judi	07h00 - 10h00	Fermé
Vendredi	Sur rendez-vous	

TÉLÉPHONES	Matin	Après-midi
Tous les jours	08h00 - 11h00	14h00 - 16h00



RENCONTRE DES CONSEILS COMMUNAUX DE LA VALLÉE

Par Corinne Cipolla, Présidente



Une à deux fois par année, les Conseils communaux de la vallée d'Illiez se réunissent pour discuter de différents sujets intercommunaux.

Cette année, c'est la Commune de Troistorrents qui a eu le plaisir d'accueillir cette rencontre le 19 août dernier. Les 23 conseillers communaux de la vallée, en compagnie de leurs secrétaires communaux, ont ainsi été reçus dans les locaux de notre service forestier.

A cette occasion, le projet de fusion entre nos services forestiers a été discuté et une visite des locaux a permis à tous les participants de découvrir l'environnement de travail de nos forestiers-bûcherons. Plusieurs questions ont été soulevées durant cette rencontre et les réflexions doivent maintenant se poursuivre afin de déterminer la suite à donner à ce projet.

En deuxième partie de séance, une présentation par le délégué à la jeunesse du Canton du Valais et une représentante du service d'animation socioculturelle du district d'Entremont a permis d'ouvrir la discussion sur la création d'un poste d'animation socioculturelle pour la vallée d'Illiez. Ce sujet, a par la suite, été discuté au sein de chaque Conseil et la création de ce poste a été acceptée par les 3 Communes, permettant ainsi d'avancer dans la création de ce projet qui devrait être effectif courant 2022.

Après une visite de la future maison de Commune, la soirée s'est terminée par un repas qui a permis aux 3 Conseils de la vallée, renouvelés en début d'année, de mieux faire connaissance et de partager un moment convivial.

QUELQUES CONSEILS POUR UNE CONDUITE SANS RISQUE

Par la Police Intercommunale des Dents du Midi

Le froid arrive ! Comme chaque année à l'approche de l'hiver, le pare-brise peut être givré le matin. Bientôt la neige va tomber et recouvrir votre voiture. Ne prenez pas la route sans avoir :

- › dégivré toutes les vitres du véhicule ;
- › dégagé la neige présente sur l'ensemble de la voiture, y compris les phares et les plaques.

- Pour votre sécurité et celle des autres :
- › vérifiez l'état de vos pneus d'hiver ;
 - › contrôlez que vos phares fonctionnent ;
 - › adaptez votre vitesse aux conditions de la route.



INFORMATION AU SUJET DE VOTRE POLICE DE PROXIMITÉ

Dès le 1^{er} janvier 2022, la Police intercommunale des Dents du Midi (PIDM) assurera un service avec patrouille d'intervention 24h/24h.

Pour rappel, les objectifs généraux de la PIDM sont les suivants :

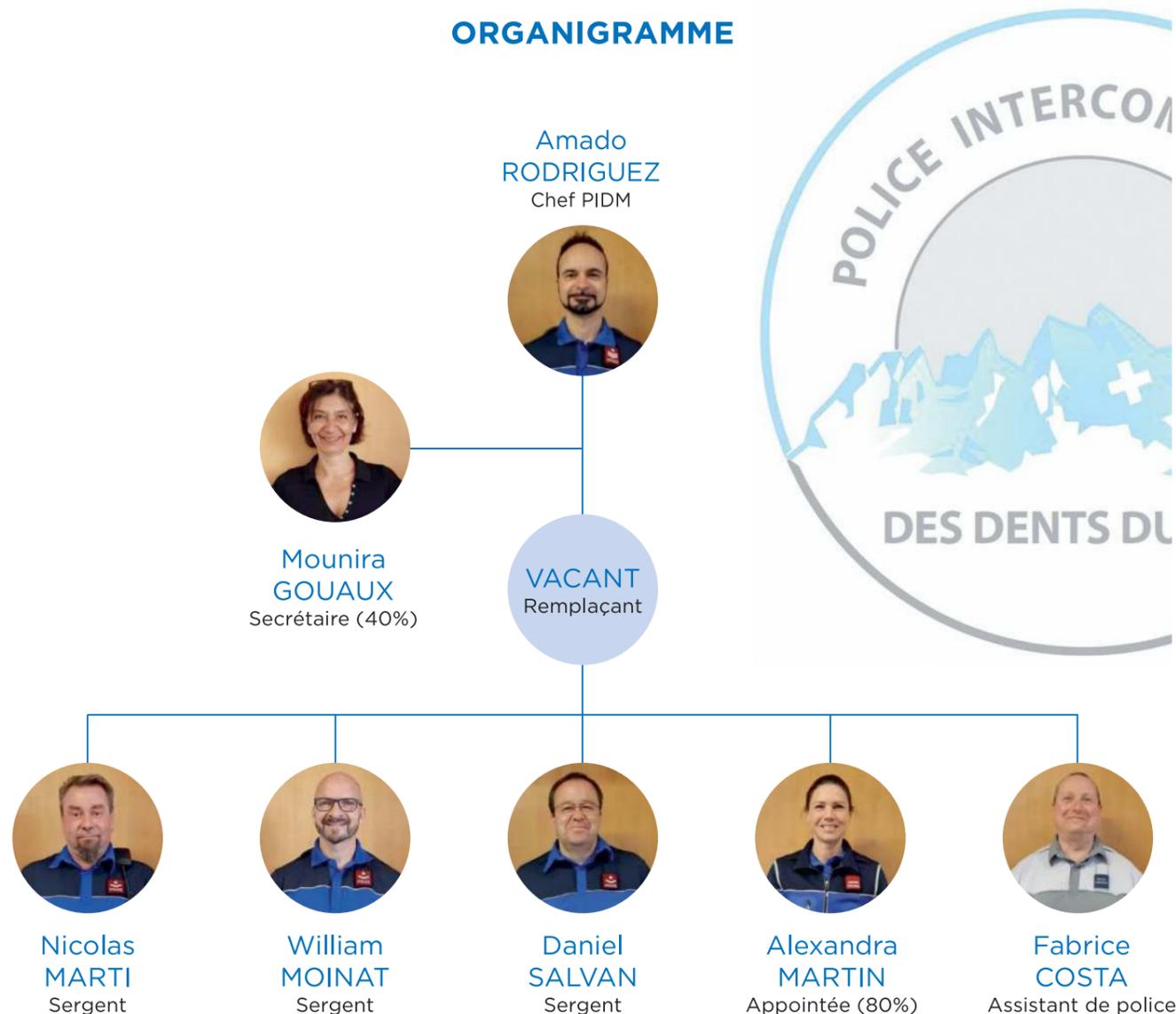
- › Veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité publics.
- › Veiller au respect des bonnes mœurs, à la sécurité publique, notamment à la protection des choses et des biens.
- › Veiller à l'observation des règlements communaux et des lois en général.
- › Aider et secourir chaque fois que cela est possible.

A cela s'ajoutent plusieurs objectifs particuliers tels que participer aux campagnes cantonales de prévention, dispenser l'éducation routière dans les écoles, contrôler le stationnement ou encore participer à la bonne marche d'un dispositif de manifestation publique.

Votre police de proximité est là en tout temps, pour vous et votre sécurité.

CONTACT ET INFORMATIONS
024 479 09 18 ou info@pidm.ch
En cas d'urgence : 117

ORGANIGRAMME



ET SI ON PARLAIT MOBILITÉ ?

Par Corinne Cipolla, Présidente

Mobilité douce, mobilité électrique, mobilité de loisirs, autant de thématiques qui font de la mobilité un vaste sujet. Afin d'en faire une thématique à part entière, le Conseil communal a décidé d'inscrire l'axe stratégique suivant dans son plan directeur 2030, actuellement en cours d'élaboration :

« Développer et mettre en œuvre une politique de mobilité multimodale ».

Le Conseil communal va donc maintenant définir les objectifs et actions prioritaires à mettre en œuvre d'ici 2030 dans ce domaine. Dans un premier temps, afin d'allouer des ressources spécifiques pour réaliser ces actions et partant du principe que la gestion de la mobilité est fortement liée à l'aménagement du territoire, la thématique a été intégrée au service s'occupant des constructions et de l'aménagement du territoire. Celui-ci a ainsi été renommé « Territoire et mobilité ».

Le 10 novembre dernier, la population a ainsi été conviée à une soirée d'information sur la mobilité, afin de découvrir quelques projets en cours.

«Proposer des alternatives sécuritaires aux transports individuels motorisés afin de tendre vers une mobilité plus durable, tel est le défi pour une commune comme Troistorrents.»

A cette occasion, M. Frédéric Chambovey, Ingénieur chef de projet au Service cantonal de la mobilité, a présenté les projets de trottoirs qui seront réalisés sur notre commune ces prochaines années. Le premier, dont les travaux devraient débuter courant 2022, sera réalisé entre la chapelle de St-André et le virage Es-Cortaz. Le second ira, quant à lui, de la Cavagne au village et les travaux devraient commencer en 2023. Ces réalisations permettront d'intégrer des arrêts de bus et des passages piétons sécurisés. Le projet de requalification de la route cantonale traversant notre village, la RC111, a également brièvement été présenté. Trottoir élargi côté « commerces », zone de limitation à 30 km/h de la gare au pont de la Tine, réaménagement des places pour en faire des lieux de rencontre, autant de réalisations qui

donneront un nouveau visage au centre de notre village. La mise à l'enquête de ce projet, dont la réalisation se fera en plusieurs étapes, est prévue pour courant 2022.

La question du stationnement au centre de notre village a également été abordée. Les participants ont ainsi été informés qu'une fois les changements relatifs au stationnement extérieur opérés (marquage des places de courte durée pour favoriser les commerces), le parking de la Tine deviendra payant. Pour les utilisateurs réguliers, un abonnement sera possible et donnera accès aux niveaux inférieurs du parking afin de laisser le premier étage à disposition des usagers occasionnels. Enfin, la partie supérieure du parking sera également adaptée avec, notamment, la création de places de dépose-minute. Des informations détaillées à ce sujet, notamment concernant les tarifs, seront transmises en temps voulu.

Enfin, M. Hugues Romain, Membre de la Direction des Transports Publics du Chablais, a présenté les principaux changements qui interviendront dès le 12 décembre sur notre ligne de bus Morgins-Vers-Encier ainsi qu'en lien avec l'introduction de MobiChablais. Retrouvez les informations détaillées à ce sujet en pages 16 et 17.

Proposer des alternatives sécuritaires aux transports individuels motorisés afin de tendre vers une mobilité plus durable, tel est le défi pour une commune comme Troistorrents. Avec MobiChablais, la Commune a fait un premier pas vers une meilleure offre de transports en commun, à chacun maintenant de prendre le train, ou plutôt le bus, en marche !

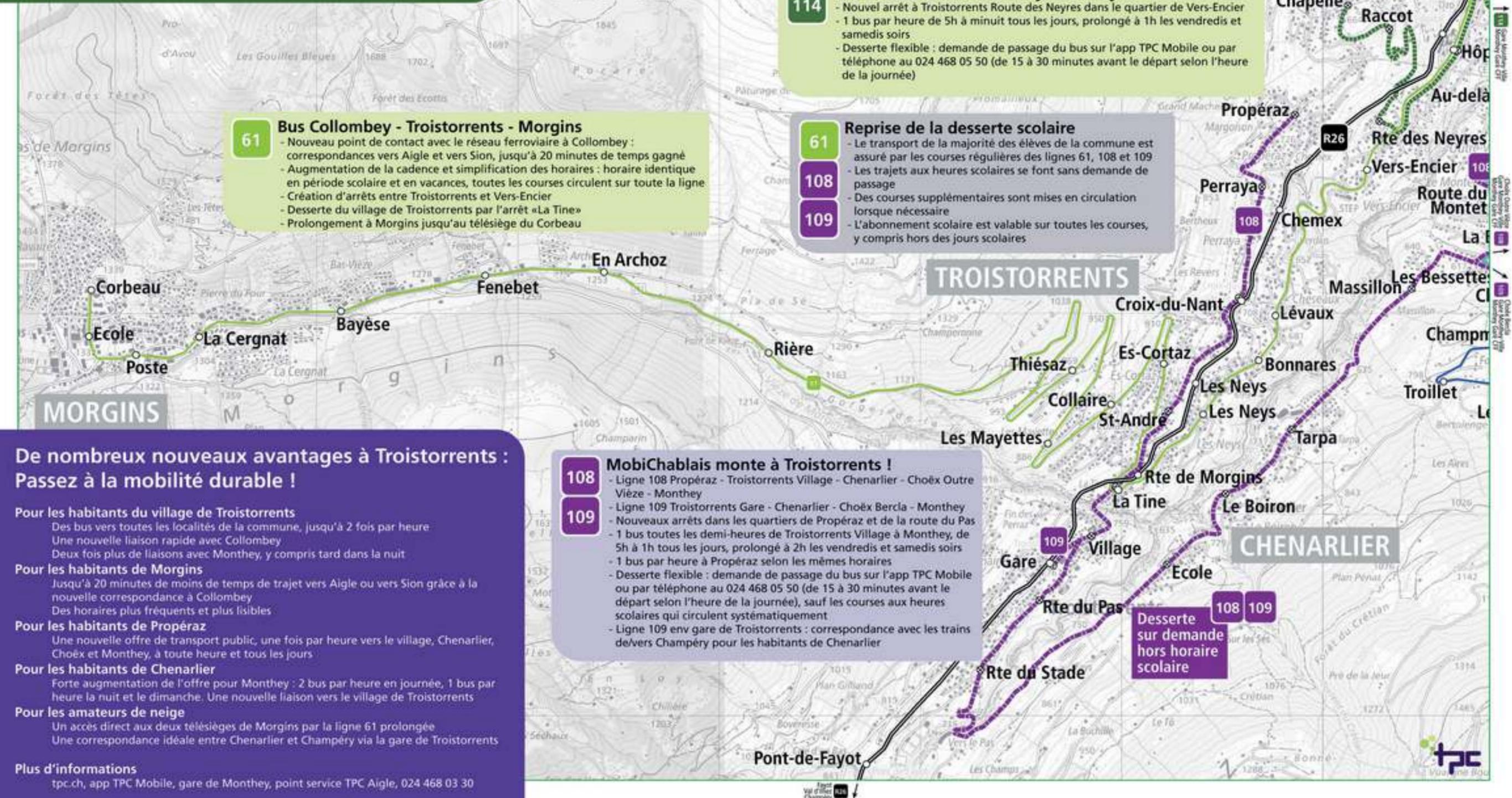


Le transport public se développe à Troistorrents

La mobilité occupe une place centrale dans la vie quotidienne, et constitue l'un des thèmes majeurs pour les communes et les cantons, qui doivent concilier une demande importante et les objectifs de protection de l'environnement et du climat.

La stratégie est claire : proposer sur un maximum de trajets une alternative confortable et efficace à la voiture, pour que chacun puisse la laisser plus souvent au garage !

Dans ce contexte dynamique, le prochain changement d'horaire national du transport public, le 12 décembre 2021, apportera dans tout le territoire communal une grande quantité d'améliorations, qui sont présentées sur cette carte.



MORGINS DEMAIN

Par Patricia Claivaz, Agence le Fin Mot

LA PLACE ÉPHÉMÈRE DE MORGINS EST PRÊTE POUR L'HIVER

Dès le 10 décembre prochain, venez découvrir la version hivernale de la place éphémère inaugurée au centre de la station l'été dernier.

Ouverte l'été dernier, la place éphémère a revêtu son habit d'hiver! Les parasols, bassins et chaises longues ont cédé leur place à une forêt de sapins, un brasero, des illuminations de Noël et du mobilier en bois. Les enfants ne sont pas en reste, puisque des tas de neige et des structures en forme d'igloo sont prévus pour eux.

LA BUVETTE : UN POINT D'ACCUEIL

Gérée par la Société de développement de Troistorrents-Morgins, la buvette servira ponctuellement vin chaud et chocolat chaud. Pour Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale en charge du tourisme notamment, la buvette ne fait pas concurrence aux cafés et restaurants de la station: «Elle est un point de rencontre. L'objectif reste d'attirer les visiteurs et que ceux-ci aillent ensuite consommer dans les commerces environnants».

FENÊTRE DE L'AVEUT DU 10 DÉCEMBRE

La place éphémère accueille la fenêtre de l'Avent le 10 décembre prochain. Entre 18 et 20h, la population est ainsi invitée à partager un vin chaud et à découvrir le nouvel aménagement.



Image d'illustration

POURQUOI MAINTENIR LA PLACE ÉPHÉMÈRE EN HIVER?

Pour Charles Clerc, Conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, la réponse est simple: «Nous avons vu que cela fonctionne en été. Les gens sont contents. Le vrai test concerne l'hiver avec l'arrivée de la neige et le déneigement. Certains s'en inquiètent... A nous de démontrer que la place peut fonctionner toute l'année, même en laissant de la neige pour que les enfants puissent jouer.».

Le conseiller rappelle également l'utilité d'un aménagement éphémère: «Cette étape nous permet de tester un maximum d'idées en vue des travaux définitifs. Notre objectif : éviter les erreurs et écouter les suggestions et retours des habitants. C'est un laboratoire d'idées». Quant à la diminution du nombre de places de parc redoutée par certains, Charles Clerc se veut rassurant : «L'installation de la patinoire au centre de la station avait déjà diminué le nombre de places, sans que cela ne pose problème. Le maintien de la place ne change donc rien.».

«LA CRÉATION DE LA PLACE RÉPOND À UN BESOIN DE CONVIVIALITÉ»

La Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) accompagne la Commune dans sa démarche citoyenne. Jonathan Wüthrich, Chargé de projets à la FDDM, nous livre les premiers résultats des sondages.



Jonathan Wüthrich, Chargé de projets à la FDDM

Le premier sondage était consacré à la place éphémère. Quels sont les points à retenir?

En premier lieu, on constate un plébiscite sur la pertinence d'avoir réalisé cette place éphémère. 9 personnes sur 10 souhaitent que l'installation soit pérennisée. Les tendances sont claires et nettes, et il n'y a pas eu de variation depuis le lancement du sondage. La place amène de la convivialité à Morgins. Certains points critiques - comme le risque d'échardes pour les plus petits - ont pu être améliorés

immédiatement, d'autres le seront l'été prochain. La Commune prévoit notamment d'installer des tables de ping-pong, un bac à sable, de créer plus d'ombre, des assises supplémentaires et une rampe d'accès.

Le deuxième sondage traitait des infrastructures et de la mobilité dans la station. Quelle suite allez-vous donner aux résultats?

Les réponses seront analysées. Les résultats vont servir de base pour préparer les rencontres citoyennes de mars 2022 souhaitées par la Commune et animées par la FDDM. Les sondages mettent en évidence les points d'achoppement et les questions pertinentes à approfondir. On constate par exemple que beaucoup de sondés s'interrogent sur la place de la voiture dans la station. Il faut traiter cette problématique. Les ateliers seront l'occasion de chercher des solutions ensemble.

Les sondages «hiver» seront mis en ligne le 10 décembre. Qu'est-ce qui change?

Qu'il s'agisse de la place éphémère, de mobilité ou des infrastructures, les problématiques et les attentes ne sont pas les mêmes en été ou en hiver. Les activités aménagées au cœur de la station sont-elles adaptées à la saison? Donnent-elles envie de s'y arrêter après une

PLUSIEURS RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER SUR L'AVENIR DE MORGINS

Pour approfondir les thématiques soulevées dans les sondages et entendre les avis, la Commune organise des ateliers avec les citoyens, les résidents secondaires et les professionnels. Prévus en automne dernier, ces soirées d'information ont été décalées au printemps 2022, afin de laisser au plus grand nombre la possibilité d'expérimenter la place éphémère dans sa version hivernale.

Les soirées citoyennes auront lieu les 8 et 11 mars 2022, en fin de journée. La rencontre avec les professionnels est quant à elle prévue fin mars. Tous recevront une invitation officielle courant février.

journee de ski? Les navettes pour rejoindre les pistes sont-elles attrayantes? La Commune veut recueillir un maximum d'avis et co-construire le futur de la station avec les habitants et les visiteurs. Les nouveaux sondages seront mis en ligne en même temps que l'inauguration de la place, soit le 10 décembre.

Si j'ai participé aux sondages d'été, puis-je à nouveau donner mon avis?

Oui, bien sûr! Les sondages seront centrés sur les activités hivernales et c'est important que les gens - surtout les Morginois, qui ont moins répondu jusqu'ici - donnent leur opinion.



Pour participer au sondage sur la place éphémère, version hiver



Pour participer au sondage sur le développement des infrastructures et de la mobilité



UN CABANON TOUT NEUF SUR L'ALPAGE DE FÉCON

Par Roland Tagan, Conseiller communal, Bourgeoisie et Formation professionnelle

Le temps passant, combiné avec la neige s'accumulant sur les bords de l'ancien cabanon, a réussi à fragiliser les fondations du cabanon situé sur l'alpage de Fécon.

Le constat était irrévocable, il fallait démonter et procéder au remplacement de ce cabanon appartenant au patrimoine bâti de notre Bourgeoisie.

Après son démontage et une fois les autorisations en poche, la reconstruction du nouveau cabanon, à l'identique de l'ancien et sur une nouvelle fondation, bien plus solide que l'ancienne, a pu débuter.

Afin de faire un lien entre les dicastères Formation professionnelle et Bourgeoisie, une idée, soutenue par la Commission bourgeoisiale et le Conseil communal, est apparue : faire confiance à des apprentis charpentiers bourgeois de notre commune pour réaliser ce travail.

Avec l'aide très appréciable de deux membres de la Commission bourgeoisiale, MM. Jean-Pierre Baillifard et Joseph Dubosson, et l'approbation des entreprises formatrices, nos trois apprentis, Adrien Bellon de l'entreprise Bellon Frères SA, David Bellon de l'entreprise Morisod SA Constructions et Fabrice Baillifard de l'entreprise DM Bois SA, ont reçu des plans et une matière première brute à tailler et à mettre en œuvre sur place à Fécon.

Les apprentis ont été accompagnés dans leurs travaux et ravitaillés par les locataires de l'endroit, la famille Premand, à qui vont toute notre reconnaissance et nos remerciements.



De gauche à droite: David Bellon de Morisod SA, Emmanuel Premand, Adrien Bellon de Bellon Frères SA et Fabrice Baillifard de DM Bois SA.

«Une idée est apparue : faire confiance à des apprentis charpentiers bourgeois de notre commune pour réaliser ce travail.»

Après six jours de travail dans une très bonne ambiance, le résultat final est à la hauteur des attentes. Gageons que ce chantier restera dans les mémoires de nos trois apprentis charpentiers et bourgeois !

En résumé, nous pouvons citer ce chantier comme un bel exemple pour notre région, conjugué à un savoir-faire sensible au respect de notre environnement :

- › du bois issu de notre commune ;
- › du bois coupé par notre Service forestier ;
- › du bois débité par la scierie Premand & CIE SA de Troistorrents ;
- › du bois mis en œuvre par des apprentis bourgeois formés par des entreprises locales.

Que demander de plus ?

Une raclette offerte gentiment par les locataires du lieu est venue clôturer ce beau projet de construction.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce chantier et un grand BRAVO à nos trois jeunes chorgues!

FORMATION EN NATURE POUR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DU PARACHUTE

Par l'équipe éducative du Parachute

Afin de réfléchir sur son rôle de pédagogue par la nature et de développer sa pratique en extérieur, l'équipe éducative du Parachute a suivi une formation en nature auprès d'une intervenante qualifiée. À l'heure où les écrans affluent et se développent auprès des jeunes, l'équipe souhaite rendre possible, à tous les enfants, l'accès à la nature, créer un climat de confiance, favoriser l'auto-apprentissage et les accompagner au travers de leurs expérimentations. En effet, actuellement, les écrans font partie intégrante de notre quotidien. Malgré leurs bénéfices et atouts, ceux-ci doivent être utilisés avec modération afin de diminuer les risques qui y sont associés. D'ailleurs, il est prouvé que les interactions qu'un enfant a avec son environnement et son entourage sont les meilleures sources de stimulation pour lui. C'est l'une des raisons pour laquelle l'équipe sollicite les enfants à créer un lien avec cette richesse environnementale dans laquelle ils ont la possibilité de grandir.

«La pédagogie par la nature est un modèle à imiter pour l'enfant.»

Dans la nature, un enfant vit la continuité et les cycles de vie. Ils sont confrontés au cycle des saisons et aux changements qui en diffèrent. Le fait de déambuler dans les forêts, allumer un feu, observer les plantes sauvages ou encore pratiquer du «Landart» leur permet d'acquérir de nouvelles compétences. Ces situations permettent également de gagner en empathie envers tout autre être vivant. En nature, l'enfant met en éveil tous ses sens.

La pédagogie par la nature est un modèle à imiter pour l'enfant. C'est pourquoi l'équipe éducative a mené diverses réflexions afin de faire preuve de



cohérence face aux enfants et adopter un comportement exemplaire au sein d'un environnement naturel. Son rôle est de valoriser les compétences de l'enfant, expliquer des phénomènes naturels et réagir de manière adaptée face aux situations rencontrées. Elle transmet son enthousiasme envers les merveilles de la nature et observe le groupe d'enfants. En planifiant une sortie extérieure, elle met à disposition des espaces naturels et du matériel permettant d'explorer et construire.

Pour rendre le chemin attractif jusqu'en forêt, notamment en direction de Fayot, l'adulte donne des missions aux enfants en leur demandant, par exemple, de récolter des trésors naturels et par conséquent de créer une carte de récolte ou encore de se déplacer comme un animal. Avant d'entrer dans la forêt, plusieurs petits rituels sont proposés aux enfants tels que chanter une chanson en guise de salutations ou s'adresser au grand arbre afin d'obtenir l'autorisation d'y entrer. Par la suite, plusieurs activités peuvent être proposées aux enfants dont l'installation de cordes sur les troncs d'arbres de façon à créer un mini accrobranche, les mandalas et les bonhommes au sol, les activités autour du feu telles que le baume naturel, les feuilles en chocolat ou encore les pop-corn.

L'équipe éducative a soif d'apprendre et se réjouit d'expérimenter davantage auprès des enfants qu'elle accompagne.

LUCIE ROUILLER : CENTENAIRE !

Troistorrents, plus précisément «Chenarlier», ce village qui a vu naître Lucie Rouiller, née Udressy, le 12 novembre 1921 et qu'elle n'a jamais quitté. Elle est la douzième enfant d'une fratrie qui en comptait treize. Au profit de sa longévité, elle se retrouve seule aujourd'hui. Ses parents étaient paysans, le travail ne manquait donc pas. Très jeune, ses journées étaient rythmées par les travaux de la campagne, le ménage, le jardin et les soins du bétail. « On n'avait pas beaucoup de temps pour jouer » dit-elle. Pendant la guerre, pour apporter un soutien financier à la maman (le papa étant décédé jeune), elle s'est engagée 4 saisons de suite à Saillon pour travailler la vigne. La vie était très dure et il fallait se contenter de ce qu'il y avait dans l'assiette : « On n'a jamais eu faim » se souvient-elle. Issue d'une famille catholique, la prière avait une grande place et le dimanche toute la tribu se rendait à l'église. Elle a suivi toute sa scolarité à Chenarlier et a eu l'opportunité de participer à des cours de cuisine organisés à Troistorrents.

En 1946, elle se marie avec Charly. De cette union naissent 3 enfants, puis 7 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille. Femme de bûcheron, elle s'est occupée de la campagne. Possédant deux propriétés, elle se souvient avoir déménagé 7 fois la même année et le transport se faisait sur le dos. Avec son mari, le dimanche, ils aimaient se rendre dans une cantine lorsqu'il y avait une bonne musique champêtre. Mais en 1999, après 53 ans de bonheur, elle a eu l'immense chagrin de perdre son cher époux.

Très entourée par ses proches, elle vit des jours paisibles dans son chalet, bénéficie d'une bonne santé, cuisine ses plats préférés, prend soin de ses géraniums, cultive des haricots pour la soupe et converse avec ses amies au téléphone. Elle avait grand plaisir à tricoter des chaussettes pour les offrir, mais la vue a baissé et l'an dernier elle a dû se résigner à ranger les aiguilles. Lucie jouit d'une bonne mémoire et aime bien parler du passé, se souvenir de la seconde guerre mondiale qui a bien marqué son existence et ne pensait pas encore vivre cette pandémie qui l'affecte énormément. Lucie a vécu dans la foi, accorde une grande importance à la prière et ne manque pas la messe le dimanche à la télévision. Malgré les moments tristes, dont la perte de ses proches (tout récemment sa soeur Noëlie), elle sait retrouver la joie de vivre et apprécie rencontrer des personnes pour papoter. Elle trouve que la vie actuelle est bien plus plaisante.



La voilà **centenaire** ! Quelle belle histoire ! Pour des raisons sanitaires, COVID oblige, deux fêtes en son honneur ont été organisées pour rencontrer tous ses proches et fêter son siècle de vie. Avoir 100 ans est un cadeau de la vie, nous lui souhaitons la santé et encore de belles années parmi nous.

Lucie a eu l'immense joie de recevoir chez elle le Conseiller d'Etat, Monsieur Frédéric Favre, ainsi que la Présidente de Troistorrents, Madame Corinne Cipolla et la Conseillère, Madame Céline Monay-Michaud, à qui elle adresse ses chaleureux remerciements.

Joyeux anniversaire pour tes 100 ans.

Ta famille

VISITE DES AUTORITÉS

Vendredi 12 novembre 2021, les autorités cantonales et communales ont eu le plaisir et l'honneur de rendre visite à Lucie Rouiller à l'occasion de ses 100 ans.

C'est dans son chalet datant de 1651, que Madame Rouiller et sa famille ont chaleureusement accueilli Monsieur le Conseiller d'Etat Frédéric Favre, Corinne Cipolla, Présidente de Commune et Céline Monay-Michaud, Conseillère en charge des affaires sociales. Un beau moment de partage et de convivialité, ponctué de quelques chants interprétés par les Mercenaires de la vallée d'Illiez en l'honneur de la jeune centenaire.

Et à la question de Monsieur le Conseiller d'Etat sur le secret de sa longévité, Madame Rouiller a une réponse toute simple :

« Ce n'est pas compliqué d'arriver à 100 ans, il suffit de ne pas mourir jeune ».

Preuve en est que les années ont beau passer, l'humour reste...

Nous présentons encore tous nos meilleurs vœux à Madame Lucie Rouiller et nos félicitations pour son magnifique anniversaire.



Derrière : Corinne Cipolla (Présidente), Ray-Line Granger
Devant, de gauche à droite : Céline Monay, Michaud (Conseillère communale), Micheline Avanthay, Lucie Rouiller, Roland Rouiller, Frédéric Favre (Conseiller d'Etat), Michel Köppel (Huissier).

HUBERT BERTHOUD 90 ANS AU BORD DE LA TINE

Fils de Maurice et Antoinette Berthoud, Hubert naît le 3 septembre 1931 dans le quartier de la Tine. 4^e d'une fratrie de 6 enfants, il grandit dans le bâtiment du Guillaume Tell. Un logement qu'il reprendra, au décès de son papa en mars 1972. Ses 4 frères, Edmond, Martial, Pierre et André, sont aujourd'hui décédés. Sa sœur Adeline, dite Liline vit actuellement à Monthey.

A 16 ans, Hubert entreprend un apprentissage de menuisier chez son parrain Adolphe Rossier. Dans la foulée, il y fait son permis de poids lourds et devient chauffeur de camion pour cette même entreprise participant à la construction de nombreuses habitations, notamment en région genevoise, jusqu'en 1955. Entretemps, en 1954, la fratrie perd sa maman. Hubert n'a alors que 23 ans.

Amateur de comédie, il fait partie, dans sa jeunesse et avec ses frères, de la troupe de théâtre locale « La compagnie du Rideau Bleu » dont il sera caissier durant plusieurs années.

Dès 1955, il contribue à la construction du barrage de la Grande-Dixence. Participer à ce gigantesque chantier restera toujours pour lui une immense fierté, malgré un accident spectaculaire qui manque de lui coûter la vie : alors qu'il effectue d'innombrables rotations pour acheminer le béton nécessaire à la réalisation de l'ouvrage, un blondin reste accroché à la benne de son camion et provoque la chute de celui-ci du haut d'un quai de plusieurs mètres. Il en ressort indemne et conservera toujours une photo de cet accident dans son portefeuille.

Le 1^{er} juillet 1958, il entre à l'AOMC. Il commence comme contrôleur, ensuite « wattman » puis chauffeur d'autocar sur les différentes lignes du Chablais, principalement Monthey-Morgins et Choëx-Les Giettes. Il y passera exactement 20 ans jour pour jour, jusqu'au 30 juin 1978.

En 1962, il épouse Georgette Trosset, une jeune « couadrou » originaire de La Chapelle d'Abondance. Ensemble ils ont 7 enfants : Éric, Philippe, Patricia, Elisabeth, Alain, Antoinette et Maurice. S'en suivront 10 petits-enfants. Une grande famille dont il est très fier et pour laquelle Georgette consacre toute sa vie et son énergie.

Hubert travaille ensuite dans des carrières, gravières et divers chantiers, prenant part notamment au percement du tunnel du Mont-Chemin à Martigny. Proche de la retraite, il donne quelques coups de mains à la menuiserie de son ami Hubert Rouiller puis effectue un peu de déneigement à Morgins.

Dès 1996 sa retraite est bien rythmée. Entre ses deux escapades journalières au village, il occupe son temps entre bois de feu, jardinage et bricolage mais



aussi lecture, mots-cachés et sudoku. Puis, durant plus de 15 ans, il tient la caisse des entrées au stade de Fayot où il aime suivre les matchs et préparer la brisolée annuelle du club. A ce titre, il en sera nommé membre méritant en 2013. En spectateur privilégié et attentif, il a tout le loisir de suivre depuis son balcon les grands chantiers qui ont transformé son quartier.

Grand amoureux des chats mais aussi des oiseaux, il aime confectionner des nichoirs et observer le va-et-vient de ses fidèles mésanges bleues nourrissant leurs petits. Personne de contact, agréable, sociable et à l'humour pince-sans-rire, il a beaucoup fréquenté les cafés et bistrotts, ces lieux de vie où il est apprécié et « connu comme le loup blanc », selon une de ses expressions.

En novembre 2018, une mauvaise chute le contraint à plusieurs semaines d'hospitalisation pour une vertèbre cervicale fracturée. Une fois rétabli, sa mobilité ne lui permet pas de revenir à la maison. Il entre à l'EMS La Charmaie à Muraz où il passe deux années plutôt paisibles mais perturbées par la COVID.

Le 7 juillet dernier, son épouse Georgette s'en va discrètement, emportée par la maladie. Un départ qui lui coupe les ailes. Il accuse le coup et tient le choc pour célébrer ses 90 ans le 3 septembre, entouré de sa famille et en présence des autorités communales.

Une fois ce cap franchi, il a pensé qu'il était temps de demander l'addition pour prendre congé de cette vie simple et si compliquée à la fois, qu'il a traversée malgré tout, sans qu'on ne l'ait jamais entendu se plaindre. Après une courte hospitalisation, Hubert est décédé le 27 octobre dernier. Il repose désormais en paix, non loin de son « nid » de la Tine où il a passé près de 90 ans.

Ta famille

PLEIN SUCCÈS POUR «RAMÈNE TA COURGE !»

Par Céline Monay-Michaud, Conseillère communale, Jeunesse

Effrayantes, drôles, originales : les courges avaient de l'allure samedi 30 octobre à Troistorrents. Dans le cadre de la manifestation «Ramène ta courge», organisée par la Commission jeunesse, une quarantaine d'enfants ont participé au concours de décoration de courges.

Plusieurs animations étaient notamment au programme : jeu de piste, lancer de couteaux, mikado et jeu du moulin géant ont ravi les enfants. Sans oublier le stand de maquillage qui a connu un franc succès. La soupe à la courge et le pain, réalisé pour l'occasion par l'Association «Four à pain de Collaire», ont permis de rassasier ceux qui n'avaient pas encore assez mangé de bonbons !

A l'année prochaine !



FONDATION DU CARILLON POUR LA PAIX

Par le Conseil de Fondation

Depuis l'an 2000, le carillon de 23 cloches se dresse majestueusement dans le ciel morginois et symbolise la Fondation du Carillon pour la Paix.

La fondation a pour but essentiel de promouvoir la paix dans le monde, sans distinction de race ou de religion, au moyen de la formation et de l'éducation de la jeunesse.

Dans ce sens, elle soutient des actions initiées particulièrement par des personnes de la région qui s'investissent dans des pays en voie de développement.



Ainsi et depuis 21 ans, des projets ont été soutenus pour le développement de jeunes défavorisés en Haïti, en Amazonie, en Albanie, en Colombie, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Togo, au Congo, au Liban, à Dakar et à Madagascar.

Tout cela est possible grâce à des dons privés de personnes d'ici et d'ailleurs. Pour plus d'informations, consultez aussi le site internet : www.carillondemorgins.ch.

POUR VOS DONNS

IBAN CH56 8080 8008 3200 6516 5
Fondation du Carillon pour la Paix
Rte Forestière 14
1872 Troistorrents

DES GRAINES ET DES HOMMES

Par Sébastien Martenet et Fabienne Berthoud, Au-delà du Grain

Aujourd'hui, il est difficile de s'imaginer Troistorrents avec des champs remplis de céréales. La révolution industrielle et la mondialisation ont bouleversé nos modes de vie.

Cette époque semble désormais révolue, mais aujourd'hui un besoin de renouer avec nos liens, nos origines et la nature semble présent.

Afin de sauver cet héritage ancestral, Fabienne Berthoud a lancé, voici 3 ans, l'association «Au-delà du Grain».

«Cultiver ses propres céréales et élaborer son pain, voici le message que nous souhaitons transmettre aujourd'hui.»

Avec quelques centaines de grammes d'orge à 6 rangs et de blé noir de Troistorrents, obtenus auprès du jardin botanique d'Erschmatt, elle a pu, avec quelques bénévoles et la participation d'un agriculteur, multiplier ces graines afin de les pérenniser.

L'étape suivante sera la fabrication de la farine pour voir (re)naître le fameux pain à l'orge,

puisqu'aujourd'hui nous avons la chance à Troistorrents de voir fonctionner à nouveau fours et moulins.

C'est pourquoi nous lançons, à travers ce journal, un appel à quiconque ressent le besoin ou l'envie de découvrir ce savoir-faire ancestral. Cultiver ses propres céréales et élaborer son pain, voici le message que nous souhaitons transmettre aujourd'hui.

Pour «réaliser» ce pain, appelez-nous ou laissez-nous un message, que vous soyez simples volontaires ou agriculteurs passionnés par les traditions anciennes.

Actuellement, «Au-delà du Grain» tente toujours de faire croître sa banque de semences, grâce à un terrain de plus de mille mètres carrés.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette évolution et qu'ainsi nous aurons la chance de goûter la saveur authentique de ce magnifique héritage chorgue.

CONTACT

multivert@bluewin.ch
Sébastien 079 767 06 72
Fabienne 079 482 93 49



UNE TOMBE HISTORIQUE HABITE NOTRE CIMETIÈRE

Par Jean-Michel Défago, Président du Conseil de gestion de la Paroisse de Troistorrents-Morgins

LE SAVIEZ-VOUS ?

S'il est un lieu que l'on a oublié jusqu'à ce jour d'intégrer à notre patrimoine commun, c'est bien notre cimetière. D'anciennes tombes, qui auraient mérité d'être conservées, ont malheureusement disparus.

Il en est une qui n'a pas échappé à la vigilance du Conseil de gestion de la Paroisse et nos autorités communales ont accepté de prendre en charge sa restauration. Il s'agit de celle de l'Abbé Henri Franière, curé de Troistorrents de 1924 à 1928, dont l'ouvrage «Les Echos de Saint-Maurice» de Léo Dupont fait mention en ces termes :

« Le matin du 4 décembre (1928), le vénéré Curé de Troistorrents rendait sa belle âme à Dieu.

Taillé en hercule, a-t-on écrit, il paraissait respirer la santé et la force. Pendant les mois d'été, il éprouva des douleurs [] Quand M. Franière appela le médecin, il voulut savoir la vérité : il l'a reçue en soldat et en prêtre. Un cancer avancé tenaillait déjà son pauvre corps, [] et ce fut une édification constante pour son entourage, pour sa paroisse, pour le clergé, que de le voir accepter joyeusement, en plaisantant, ce

qu'il appelait « sa condamnation à mort », mettre ordre à toutes ses affaires, recevoir ses confrères avec son bon sourire, en portant intérêts à tout, en rendant la conversation agréable, - et prier, prier... ».

Né à Veysonnaz en 1883, M. Franière fut ordonné prêtre en 1909, successivement vicaire de Nendaz, curé de Chandolin, recteur de Grimontz, curé d'Evolène puis curé de Troistorrents en 1924. Il était également capitaine-aumônier du régiment d'infanterie de montagne 6.

Le jour de ses obsèques, l'émotion fut grande à Troistorrents «L'étranger qui se serait trouvé à Troistorrents le 7 décembre 1928 aurait admiré, dans le cortège funèbre, à la suite du suisse, outre tous les paroissiens, tous les enfants des écoles, une longue théorie de jeunes filles en voile blanc, des confréries, de nombreuses religieuses, la Société des jeunes gens avec son drapeau voilé, l'Association catholique des hommes, les sociétés de chant et de fanfare, ...» [] puis encore une vingtaine d'officiers, plusieurs conseillers d'Etat et tout le monde politique et ecclésiastique de la région.

M. le Curé Franière repose maintenant au pied de la croix du cimetière.



Un homme d'exception s'en était allé vers la maison de Dieu.

La Paroisse remercie les autorités communales pour la prise en charge de la restauration de la tombe de l'Abbé Henri Franière (1883-1928), patrimoine de notre village.

Réf.: Léon Dupont Lachenal - Les Echos de Saint-Maurice, 1928, tome 27, p. 201-203



REJOIGNEZ-NOUS !

Par la société «Au Bon Vieux Temps»

Mettez un brin de fantaisie dans votre vie, venez danser et jouer avec nous, au « Bon Vieux Temps » ! De 4 à 94 ans, si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre les jeudis au Chalet de la Treille, à Troistorrents. Au plaisir de vous rencontrer !

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Ghislaine Rufenacht, monitrice, 079 398 11 16

SPORT

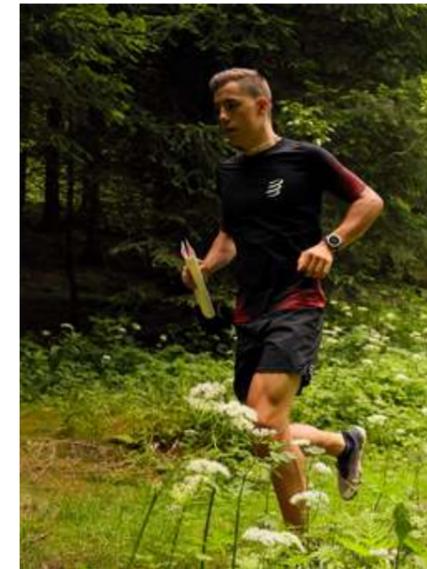
COURSE D'ORIENTATION TROISTORRENTS

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport & Loisirs

Une activité ludique, interactive et innovante vous attend du côté de Fayot !

Amis chorgues et morginois, enfiler vos baskets et partez découvrir le parcours Vita 2.0 au départ de Fayot.

Depuis cet été, les sportifs de tous les niveaux ont pu s'aventurer sur les 6 parcours de course d'orientation développés sur mesure à travers la Région Dents du Midi. Alliant force physique et mentale, cette expérience ludique consiste à scanner les QR Codes avec un smartphone pour valider les postes et permettre aux participants de découvrir leur temps à la fin de l'itinéraire.



Au départ de Fayot à Troistorrents, le parcours Vita 2.0 a récemment rejoint cette nouvelle tendance technologique, en combinant sport et vidéo ainsi qu'en jouant avec les éléments naturels environnants. A chacun des 11 postes situés tout au long de ce nouveau tracé, les sportifs initiés et débutants pourront découvrir des tutoriels interactifs en scannant les QR Codes sur les pancartes, qui sauront les motiver et les guider dans la réalisation parfaite de leurs exercices.

Autant le parcours Vita 2.0 que ceux des courses d'orientation, ces tracés sont à tester toute l'année (selon les conditions météorologiques).

LE CA DENTS-DU-MIDI, KÉSAKO ?

Par Cindy Pot, Secrétaire du CA Dents-du-Midi

Club d'athlétisme basé à Troistorrents depuis 2012, le CA compte aujourd'hui 36 membres actifs (20 adultes et 16 enfants) et 13 membres passifs.

Le CA propose des entraînements pour les enfants (dès 6-7 ans) et des entraînements pour les adultes.

UNE SEMAINE AU CA

Le mercredi soir, les adultes suivent des entraînements variés, tant sur le bitume, sur les sentiers que sur piste.

Le jeudi soir, c'est au tour des enfants de chausser leurs baskets pour des entraînements tant ludiques que sportifs autour du terrain de Fayot.

Pour encadrer ce petit monde, nous pouvons compter sur Lucie et Florian pour les jeunes et sur Xavier pour les adultes.

NOS ACTIVITÉS

Nous organisons parfois une étape de la tournée cantonale de cross sur le terrain de Fayot et il nous arrive de collaborer pour l'organisation d'une étape du Tour du Chablais.

En mai, nous avons organisé des camps d'athlétisme pour les jeunes du CA, qui ont eu un joli succès.

Pour compléter cette équipe de choc, nous recherchons un entraîneur pour le jeudi. Une bonne motivation, apprécier la compagnie des jeunes et la course à pied suffit, le CA est disposé à payer une formation J+S si nécessaire.



Si vous avez envie de nous rejoindre, que vous ayez 6 ans ou plus, nous sommes une équipe sympathique et bien motivée à accueillir de nouveaux amoureux des baskets !

CONTACT

Mme Cindy Pot, secrétaire, c.bressoud@caddm.ch

DU CHANGEMENT POUR LES ACTIVITÉS HIVERNALES À MORGINS

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport & Loisirs

LE SKI DE FOND FAIT PEAU NEUVE

Après plusieurs années de parcours bien définis, nous avons décidé d'apporter une touche innovante pour la saison 2021-2022 afin, notamment de séparer les différentes activités hivernales proposées à Morgins.

Avant de se lancer dans l'homologation définitive des parcours de ski de fond, un projet pilote est donc lancé pour cet hiver, avec un domaine quasiment exclusivement réservé au ski de fond et deux départs possibles :

- > le 1^{er} au centre sportif, derrière la piscine de Morgins ;
- > le 2^{ème} au lac de Morgins.

De là, vous pourrez partir à l'aventure sur le circuit du lac avec une boucle supplémentaire dans le coin atypique de la Mare au Diable. Ce petit coin de forêt vous étonnera par son esprit

mystérieux où règne une atmosphère digne de la forêt des trolls.

Un espace bien à vous, ancrés sur vos deux lattes, pour un pur moment de bonheur parmi la nature.

AMIS PÉDESTRES NE PARTEZ PAS, NOUS AVONS AUSSI PENSÉ À VOUS

Le vallon de They, avec son chemin des ponts, vous attend.

Des kilomètres de sentiers pour profiter, à pied ou en raquettes, du besoin d'échappées belles ou de douces promenades au fil de l'eau.

Pour les plus sportifs, la montée à Savolaire vous offrira une vue époustouflante et imprenable sur notre magnifique destination des Dents du Midi. On ne s'en lasse jamais.

Après l'effort, le réconfort. Cette sensation de bien-être est un cadeau bien mérité !



Boucle ski de fond

VIENS T'AMUSER, PATINER C'EST CHOUETTE !

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport & Loisirs

Les premiers flocons sont tombés du ciel. Il est temps pour nous de se préparer à l'hiver. Mais que faire ? La neige tourbillonne, le mieux est de l'imiter et de se mettre à patiner !

Pour laisser la place à la nouvelle place éphémère, la patinoire provisoire de 250m² a déménagé. Elle a pris ses quartiers, en novembre, au centre sportif de Morgins et ce jusqu'en avril 2022. Comme l'année dernière, elle est couverte afin de garantir la qualité de la glace et une ouverture régulière durant toute la saison. Cette animation durant les précédentes saisons a remporté un vif succès et le fait que la patinoire soit couverte est un plus indéniable.

Elle permet de créer un lieu de rencontre et d'animations appréciables. Cette saison, des animations seront proposées tout au long de l'hiver en collaboration avec le centre sportif et Région Dents du Midi.

La patinoire est ouverte tous les jours (les horaires varient en fonction de la période touristique). Son accès est gratuit mais la location des patins se fait en échange d'une pièce de CHF 5.00 (possibilité de louer une paire de patins pour la saison au prix de CHF 40.00). Le stock de patins est bien garni et n'attend que toi pour faire virevolter les petits cristaux de glace. Un espace est aménagé autour de la patinoire afin de créer une atmosphère chaleureuse et de permettre aux non-patineurs de passer un moment convivial, de déguster un bon vin



chaud ou un doux chocolat chaud, accompagné d'une tranche de gâteau.

Alors emmitoufle-toi d'un doux manteau, mets ta tête à l'abri sous un bonnet chaud, une mitaine puis la deuxième pour des petits doigts bien au chaud et, pour la touche finale, chausse des patins à la place de sabots pour participer aux soirées disco.

Vas-y patine, c'est trop rigolo.

«MERCREDI C'EST SKI»

Par Sarah Wassmer-Joris, Conseillère communale, Sport & Loisirs

Du fun, du sport, de la bonne humeur ? Par ici, c'est pour toi ! Si tu ne l'as pas encore fait, fonce c'est le dernier moment.

- Être scolarisé sur notre commune entre la 1H et la 8H.
- Avoir une «monstre» envie de s'amuser.
- Être équipé pour skier en toute sécurité.
- Avoir en poche ton abonnement de ski pour la saison 2021-2022.
- Avoir envie d'apprendre avec des moniteurs trop sympas.
- Vouloir partager de beaux moments entre copains.
- Avoir envie de bouger.

Tu as coché les 7 cases? Alors c'est parti !

Ce programme est pour toi. N'hésite plus et fonce avec tes parents au plus vite jusqu'au secrétariat communal afin de t'inscrire à «Mercredi c'est ski».

Tu as jusqu'au 7 décembre pour t'inscrire au guichet du secrétariat communal.

10 après-midis de ski à Morgins. Débutant ou champion, ton niveau de ski sera respecté et tes éclats de rires amplement appréciés.

Viens vite, on t'attend !



FORFAIT DE SKI SAISON 2021 - 2022

Par Portes du Soleil Suisse SA - www.pds-ch.ch

Chers amis skieurs,

Portes du Soleil Suisse SA a le plaisir d'offrir la gratuité sur le domaine skiable de Champéry - Les Crosets - Champoussin - Morgins aux élèves des écoles primaires (1H - 8H) de la vallée d'Illeze.

L'écolier, s'il le souhaite, peut acquérir à la place un forfait valable sur le domaine Portes du Soleil (Suisse-France) au prix de CHF 135.-.

Les écoliers du CO (9H - 11H), quant à eux, bénéficient du tarif préférentiel de CHF 135.- pour le forfait Portes du Soleil (Suisse - France).

Portes du Soleil
Champéry - Les Crosets
Champoussin - Morgins

Le forfait, quel qu'il soit, est à retirer directement aux caisses des remontées mécaniques. Il n'y a pas de date butoir pour l'acquisition de l'un ou l'autre de ces forfaits. Pour l'établissement du forfait, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité, de fournir une photo récente de bonne qualité ainsi que CHF 4.- pour la carte à puce (ou carte de l'année dernière).

Cordiales salutations et bon ski à tous !

Pour les écoliers qui pratiquent le ski uniquement dans le cadre scolaire, il n'est pas nécessaire de faire un forfait de saison. Un forfait journalier gratuit leur sera remis au coup par coup.

L'ASSOCIATION DES AMIS DES SENTIERS DE LA VALLÉE D'ILLIEZ

Par Roland Avanthay, Président de l'ASVI

L'ASSOCIATION DES AMIS DES SENTIERS DE LA VALLÉE D'ILLIEZ (ASVI) À LA RENCONTRE DES HABITANTES ET HABITANTS DE LA VALLÉE ET D'AILLEURS

Le film «La Vallée de l'Illiez», présenté en avant-première le 16 octobre 2020 au théâtre du Crochetan de Monthey, a reçu un excellent et chaleureux accueil. Le Nouvelliste du week-end suivant dans la page culture précisait : «Entre séquences de vie, témoignages poignants sur certaines problématiques - agricoles, touristiques, environnementales - plans de paysages contemplatifs à couper le souffle, le film dresse un beau portrait d'une région, sans tomber dans la carte postale». Au moment de rédiger ce texte, il a aussi été honoré par sept sélections internationales dans le cadre de festivals prestigieux comme le FIFAD aux Diablerets où la projection, en présence de la coréalisatrice et de trois des sept protagonistes ainsi que d'un nombreux public, a remporté un magnifique succès. En Ukraine, le film a été retenu par le Carpathian Mountain International Film et est arrivé à la première place des films les plus demandés en ligne. Le Hunter Mountain Film Festival, dans l'état de New-York, l'a aussi retenu, tout comme le Pigeon International Film en Islande, où il a fait partie des finalistes. Sélectionné encore en Argentine à Ushuaia, en France par le Xplore Alpes Festival de Bourg-Saint-Maurice et enfin au Champéry Film Festival où il a été projeté le 13 novembre dernier. Le destin du film n'est pas pour autant terminé car il est prévu de passer dans quelques salles de cinéma régionales et dans le cadre d'autres événements pour les Suisses de l'étranger, en essayant d'atteindre les familles de la vallée qui se sont expatriées, certaines depuis plusieurs générations.

C'est aussi l'occasion de remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont

soutenus financièrement et fait confiance, notamment nos sponsors, sans qui ce rêve n'aurait pas pu se réaliser. Merci également à Yannick BACHER et Julien ROSERENS, réalisatrice et réalisateur d'un film étonnant et original qui décrit l'âme de toute une région, aux protagonistes qui ont accepté de livrer avec authenticité et spontanéité une partie d'eux-mêmes, ainsi qu'aux personnes ayant participé bénévolement à la production et diffusion.

Le succès de cette réalisation vient aussi compléter avec bonheur la création d'un «Tour complet de la Vallée d'Illiez (TVI)», nouveau circuit pédestre imaginé par des spécialistes de la randonnée et de la montagne. Un guide au texte plein de poésie et richement illustré détaille le parcours, les possibilités d'hébergement et les spécificités de la région. Il est disponible dans les offices de tourisme locaux.

Il a aussi été décidé d'apporter une attention particulière à l'observation en prévoyant prochainement l'aménagement de postes consacrés à une telle activité contemplative, essentielle à notre bien-être et au respect d'une nature que nous empruntons aux générations futures. La pose de bancs, en collaboration avec le Triage Forestier de la vallée, est aussi en cours. Aussi, nous avons besoin de vous afin de poursuivre nos objectifs de favoriser et enrichir la randonnée dans une vallée unique et accueillante. Alors si vous les partagez, n'attendez plus, devenez membre et participez au dynamisme d'une association intercommunale. En cas d'intérêt, son président Roland AVANTHAY attend votre appel au 079 644 08 24 ou par courriel à l'adresse roland.avanthay@netplus.ch.

A bientôt !



UNE MONTAGNE DE PLAISIRS DANS LA RÉGION DENTS DU MIDI !

Par Région Dents du Midi SA



Et si nous rêvions de flocons garnissant généreusement les sommets ? D'une neige abondante crissant sous les pas de nos raquettes ? De bonnes senteurs d'un fromage fondu mêlées à celle des épicéas recouverts d'or blanc ? En vous dévoilant les secrets de notre vallée dans l'intimité de ses recoins les plus confidentiels, vous goûterez à l'arôme intense de l'authenticité valaisanne.

Partager son affection pour la région, découvrir des endroits que l'on connaît bien mais sous un regard différent, ou partir à l'aventure de lieux encore inexplorés, qu'importe ce que vous connaissez de la Région Dents du Midi, nous vous promettons une quête d'expériences inspirantes et d'instant d'insouciance totale.

Cet hiver, RDDM met en marche « sa fabrique à souvenirs mémorables » : des activités exclusives, parfois inédites, à immortaliser pour garnir vos albums photos et égayer vos fonds d'écrans. En mode explorateurs, aventuriers ou épicuriens, vivez une échappée faisant la part belle aux découvertes, aux rencontres et aux échanges humains. Nul besoin d'essayer de vous agripper : dans la Région Dents du Midi on lâche prise, on s'évade et on admire l'ampleur du spectacle qui s'ouvre à nos yeux.

L'offre « **Into the Wild** » se déroule sur deux jours avec, au menu, un programme aux petits oignons, incluant notamment une randonnée guidée en raquettes pour fuguer vers des espaces silencieux, loin des sentiers battus. Après l'effort viendra le réconfort d'une raclette à déguster à la lueur d'un feu de bois, ponctué d'une nuit réparatrice en refuge. Une activité 100% terroir, à vivre au cœur de l'hiver sur le site enchanteur du plateau de Barne.

Vous vous délecteriez bien d'une fondue au fromage onctueuse au grand air ? Profitez de notre « **Fondue Sauvage** » ! Un sac à dos contenant le kit nécessaire

à la préparation du casse-croûte vous attend à deux pas du départ des sentiers hivernaux. Il ne vous reste alors plus qu'à choisir le lieu idéal pour savourer pleinement votre fondue. Un moment culinaire vivifiant grandeur nature !

Pour les amoureux de huskys, le Team des Loups du vallon de They vous propose cet hiver le « **Tour romantique en traîneau** ». Une sortie haletante à partager à deux qui consiste en une balade au crépuscule, suivie d'une séance plus sportive aux commandes d'un attelage. Cette folle épopée sera agrémentée par une coupe de champagne - ou même par un repas gastronomique pour les plus gourmands. Epatez votre moitié avec un cadeau original et intimiste !

Le forfait « **Y Fondue'Ski sous les étoiles** » réunit en un seul billet le trajet en train, du ski au coucher du soleil et des délices au fromage. Parfait pour un afterwork, les amateurs de glisse embarquent au départ de Monthey-Ville dans un train à destination de Champéry. Après avoir profité des pistes à la lueur des étoiles, la soirée se terminera de la plus délicieuse des manières en dégustant une fondue ou une croûte au fromage dans l'un de nos restaurants partenaires.

Inutile de résister, vous succomberez. Laissez-vous tenter et rendez-vous sur rddm.ch pour découvrir toutes nos offres en détail.

PASSA TEÛTÉ ET TUI DE LÉ BOUÉNNÉ **FEÛTÉ DE TSALANDE** ET ON TO BON **BOUÉN'AN**

Par votre Administration communale et les Lou trè Nant



*Passez toutes et tous de bonnes fêtes de Noël
et un très bon Nouvel An.*



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

IMPRESSUM

Editeur

Commune de Troistorrents

Comité de rédaction

Commission communication

Réalisation

RMS Communications, Val-d'Illeiez

Tirage > 2'400 exemplaires

Contact > journal@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO



est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en mars 2022. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 4 février 2022.**